

LMF 231: MORPHOLOGIE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Plan du cours

I- La morphologie : définition et objets d'étude

II- La remise en question du mot

III- Les constituants du mot : les morphèmes

IV- Formation des mots

1) Flexion

2) Affixation

3) Composition

4) autres procédés

BIBLIOGRAPHIE

- Bernard Fradin, *Nouvelle approche en morphologie*, Paris, PUF, 2003

- David Zemmour, *Initiation à la linguistique*, Paris, Ellipse, 2008

- Hélène Huot, *La morphologie : formes et sens des mots du français*, Paris, Harman Colin, 2006

- Hervé Bechar, *Phonétique et morphologie du français moderne et contemporain*, Paris, PUF, 1992

- Jacqueline Picoche, *Précis historique de morphologie du français*, Paris, Nathan, 1980.

I- LA MORPHOLOGIE : DÉFINITION ET OBJETS D'ÉTUDE

La morphologie est un domaine constitutif de la linguistique qui étudie la forme des mots et leurs variations qu'ils soient simples (livre), complexes (parental), composés (pomme de terre), variables (cheveux) ou invariables (pour, sur, ect.).

La variation, encore appelée flexion, indique l'adjonction de certains éléments non autonomes appelés désinences, à une forme de base du mot. La base quant à elle peut être verbale, nominale, adjectivale.

Les désinences de conjugaison sont ajoutées à une base verbale ; celles de genre et de nombre à une base nominale ou adjectivale.

À côté de ces formations grammaticales, il existe des affixations lexicales dites dérivation qui permettent de construire des mots complexes à l'aide de préfixes et de suffixes. D'autres mots sont construits par composition et sont

appelés mots composés, c'est-à-dire construits à partir d'éléments autonomes.

Comme on le voit, la morphologie s'occupe de l'étude des éléments fléchis ou désinences (genre, nombre, temps, personnes, etc.), mais également de tous les procédés de formation du mot qui mettent en jeu des morphèmes. De ces observations on distingue la morphologie flexionnelle ou grammaticale, et la morphologie dérivationnelle ou lexicale.

- La morphologie flexionnelle s'occupe de la variation d'un mot selon les catégories du genre, du nombre, du temps et de la personne.

- La morphologie dérivationnelle s'occupe de la formation des mots à partir d'unités de sens de rang inférieur.

La tâche de la morphologie consiste donc à étudier la structure interne du mot, c'est-à-dire la formation à partir d'unités de sens de rang inférieur ou unités minimales de signification (autonomes ou non) les morphèmes ; et par ailleurs à assigner à chaque mot une catégorie ou partie du discours. Le découpage en morphèmes ou en éléments plus petits des mots conduit à concevoir leurs règles de formation.

Détail

La langue française a des mots simples (garçon), complexes (chevaux, partirai), composés (fer à repasser).

* Dans le premier cas (les mots simples), le mot est une unité lexicale ou base [c'est le début du mot].

* Dans le deuxième cas (les mots complexes), on a des unités variables et invariables (étudiant, pour). Dans l'ensemble des mots, cet ensemble critériologique (invoqué plus haut) sera toujours observé.

Pour les mots complexes, le mot de départ devra être identifié avant d'adjoindre des affixes. On peut donc avoir des affixes flexionnels de temps, de genre, etc.

Ex: le mot *partirai* est composé de trois éléments dont *part*, *ir* (certains linguistes diraient *r*, car s'en tenir à *ir* ferait confusion avec d'autres temps comme le présent du conditionnel pour le même mot), et *ai*. *Part* est la base du mot, *ir* ou *r* est la marque du temps (futur), et *ai* étant la marque de la personne (premier personne du singulier). En ce détail, la notion d'**unité de rang inférieur ayant un sens**, invoquée plus haut, est mieux cernable ; ici c'est le *r* (phonème) qui porte le sens du temps. La complexité du mot *partirai* tient donc du fait qu'il comprend trois morphèmes : le morphème lexical *part* et les deux morphèmes grammaticaux *r* et *ai*.

Les éléments variationnels sont plus simples dans l'identification, car il s'agit comme cité plus haut du temps, du genre, du nombre...)

* La composition renferme des éléments autonomes, ce qui fait qu'on a qu'un seul morphème pour un mot composé ; dans la composition les éléments autonomes n'apportent pas de sens que celui de leur conjonction (dans *pomme de terre*, ni *pomme*, ni *terre*, ni *de* même ne renvoie à rien s'ils sont disjoints).

Remarque : Le concept de mot n'est pas utilisé en morphologie puisqu'en un seul mot on peut renfermer plusieurs morphèmes qui le composent et le remplissent. Il est important de réitérer que la morphologie s'occupe de la formation ou structure interne des mots et leurs variations.

II- LA REMISE EN QUESTION DU MOT

Combien y a-t-il de mots dans un énoncé ? La réponse à cette question est souvent complexe. Elle varie selon le point de vue adopté et selon la définition que l'on donne au mot. Ces divergences montrent la fragilité du concept de mot, même s'il semble indispensable à l'analyse linguistique parce qu'il est considéré comme unité fondamentale de la langue ; certains linguistes préfèrent l'écartier de leur outillage théorique au profit d'autres concepts qu'ils jugent moins équivoque et plus opératoires pour la description de la langue, tel que le *signe linguistique* (De Saussure), le *monème* (A. Martinet), le *morphème* en morphologie et la *lexie* en sémantique.

Qu'est-ce le mot ? Jean Claude Chevalier définit le mot comme la plus petite unité libre qui corresponde à un sens.

L'unité libre est envisagée ici comme ce qui peut exister seul. *Partirai* par exemple selon lui est considéré comme mot, mais que la morphologie décline pour parler de morphème. De ces définitions, on dira les commentaires suivant :

- le mot est l'association d'une forme et d'un sens
- le mot a une certaine autonomie qui le distingue des préfixes et des suffixes qui ne peuvent être employés isolément.

En vertu de ce principe d'autonomie, le mot se distingue des autres dans la chaîne du discours, à l'oral par une pause et à l'écrit par les blancs. L'analyse morphologique c'est-à-dire l'étude du mot, va s'intéresser aux différents constituants de celui-ci.

Expérience d'analyse morphologique du mot "incontournablement"

- Base : *contour* : nom commun.

La base *contour* varie selon les éléments qui lui sont affectés :

Elle (la base) va de *contour* (nom) à *contourner* (verbe) ; le *n* étant arbitraire de sonorité (la langue ne pouvant pas dire *contourer*). Le *n* est donc un affixe apparent et le *er* est un affixe implicite ou voilé qui ressort au moment de l'analyse (c'est le *n* qui trahit le passage du mot par un verbe). Elle passe ensuite

de *contourner* (verbe) à *contournable* (adjectif), avec affixation de *able*. De *contournable* (adjectif) à *contournablement* (adverbe), avec affixe *ment*. Enfin de *contournablement* (adverbe) à *incontournablement* (adverbe), avec affixe *in*.

Le mot *incontournablement* est donc composé de cinq (05) morphèmes, tous ayant un sens chacun. Au fur et à mesure que le mot varie, il gagne également en sens assumé par les différents affixes. On remarque au passage que la préfixation change la forme d'un mot mais pas sa classe discursive.

Attention !

Certains mots ne peuvent morphologiquement pas être découpés, car ce que recherche la morphologie également est la forme et le sens ; le morphème c'est la forme et le sens et donc pour segmenter une forme il faut qu'elle ait un sens qui contribue au sens global du mot. Un mot comme *Intelligence* ne peut être segmenté de son *in* ; c'est une forme sans sens et il n'y a pas lieu de morphème.

III- LES CONSTITUANTS DU MOT : LES MORPHÈMES

Le morphème est l'unité linguistique minimale ayant une forme et un sens. Le mot peut être composé d'un ou de plusieurs morphèmes. *Ex* : *Fleur* (un morphème, juste la base), *fleurs* (deux morphèmes, base et marque du pluriel).

On distingue deux types de morphèmes : les morphèmes lexicaux ou lexèmes, et les morphèmes grammaticaux ou grammèmes.

- Les lexèmes correspondent aux radicaux des mots. Ce sont les unités de base du lexique. Ils ont une individualité sémantique (ils ont un sens par eux-mêmes) et ont la particularité de référer à quelque chose dans le monde. C'est la partie du mot qui reste une fois qu'ont été enlevés les affixes (suffixes, préfixes et toutes les autres désinences).

On range ainsi parmi eux les noms communs, les verbes et les adjectifs. Les morphèmes lexicaux appartiennent à une liste ouverte pouvant toujours évoluer dans le temps par l'adjonction des morphèmes grammaticaux.

- Les grammèmes contribuent à l'organisation grammaticale de la phrase. On y range naturellement les mots qui ont essentiellement un rôle grammatical syntaxique : les désinences, les prépositions, les conjonctions, certains adverbes, les préfixes, les suffixes. Ils appartiennent à une liste fermée non extensible. Ils ont pour rôle ou fonction d'ajouter une signification ou de modifier le sens de la base. Il en existe deux catégories : les morphèmes flexionnels et les morphèmes dérivationnels (variations, préfixes et suffixes).

- Les premiers sont des marques de flexion, ils ne créent pas de mot nouveaux (jour - jours). Ils portent des indications de temps, de modes, , de

personnes, de genre, de nombre.

- Les seconds quant à eux permettent de créer par dérivation (adjonction d'affixes) des mots nouveaux. Il s'agit des préfixes et des suffixes.

Les morphèmes ou affixes flexionnels ne provoquent pas de changement de catégorie, tandis que les morphèmes dérivationnels provoquent presque toujours un changement de catégorie.

NB : dans certaines traditions linguistiques, on utilise le terme *lexème* pour désigner le morphème lexical et *morphème* pour nommer le morphème grammatical.

Aux plans formel, structurel et sémantique, il y a des morphèmes :

— **Allomorphes** : un morphème peut se manifester sous la forme de plusieurs variantes : ce sont les allomorphes. Ceux-ci sont les différentes réalisations d'un même morphème selon le contexte où il est utilisé. Ils s'en rencontrent fréquemment en conjugaison. Par exemple le radical du verbe **aller** peut se décliner en **all** dans *allons*, en **v** dans *vais*, en **ir** (*pour certains linguistes i*) dans *Irons*. **Exemple** : **ira** (*ir+a* ou *i+r+a*).

— **Discontinus** : ce sont des morphèmes à l'intérieur desquels peuvent s'insérer d'autres morphèmes. On retrouve les morphèmes discontinus dans la langue française notamment dans la **négation**, dans le **passé composé**. **Exemple** : je **ne** manque **pas** ; j'**ai** bien **dormi**.

— **Liés et libres** : un morphème est **lié** lorsqu'il constitue un affixe attaché à une base lexicale. Il ne se rencontre jamais sous forme isolée. Un morphème est **libre** lorsqu'il constitue une unité autonome ; il se rencontre aussi sous forme isolée. **Exemple** : **irons** (lié) ; **irons** (libre).

IV- LA FORMATION DES MOTS

Les différents procédés classiques de formation des mots sont : la *flexion*, la *dérivation*, la *composition*.

1) La flexion

Elle consiste en une adjonction au radical des désinences qui expriment les diverses catégories non dérivationnelles grammaticales (le genre, le nombre, la personne, la désinence ou terminaison...)

— Le **genre** est une catégorie grammaticale qui se définit en français comme l'opposition entre le féminin et le masculin.

— Le **nombre** est une catégorie grammaticale qui se définit en français comme l'opposition entre le singulier et le pluriel.

— La **personne** exprime la relation entre le verbe et son sujet. Il existe trois (03) personnes au singulier et trois (03) personnes au pluriel.

— Le **mode** exprime l'idée verbale selon son degré d'actualisation. En français il y en a sept (07) :

· l'**indicatif** (ce qui est matérialisé dans le temps actuel, c'est-à-dire le réalisme, ce qui est indiqué sans doute). Certains grammairiens disent que c'est le degré zéro de l'actualisation, où commence l'actualisation et où les autres modes se greffent, le seuil, le mode d'actualisation par excellence (exactitude)

· le **subjonctif** (hypothèse, suggestions...)

· le **conditionnel** (hypothèse, doute...)

· l'**impératif** (injonction, ordre, imploration...)

· le **participe** (mode auxiliaire, qui participe de quelque, du verbe...)

· le **gérondif** (simultanéité...)

· l'**infinitif** (imprécision, notamment temporelle...)

— Le **temps** sert à situer l'action ou l'état exprimé par le verbe dans la chronologie. Pour l'indicatif on parlera de valeurs temporelle (situation fixée), et pour les autres on parlera de valeurs aspectuelles (situation hypothèse, apparente). L'aspect considère l'idée verbale selon sa durée, son déroulement, et fait donc référence à la représentation qu'à le locuteur du procès. On distingue en français l'aspect *achevé* (qui permet de présenter l'idée verbale comme étant accomplie) de l'aspect *inachevé* (qui indique que l'action est entrain de s'effectuer mais n'est pas encore accomplie).

— La **voix** donne les informations sur le rôle du sujet par rapport au procès exprimé par le verbe. Il y a la **voix active** (qui indique que le sujet est l'agent du procès ou est dans l'état exprimé par le verbe), la **voix passive** (qui indique que le sujet est patient du procès exprimé par le verbe), et la **voix pronominale** (qui indique que le sujet est en même temps agent et patient du procès exprimé par le verbe). **Exemple** : « *Il s'est habillé déjà* » a quatre morphèmes :

– *il* (morphème de personne)

– *se habiller* (lexème de base)

– *être+participe* (morphème de temps)

– *déjà* (morphème adverbial circonstanciel).

La flexion concerne plusieurs parties du discours :

– le *pronom* et le *déterminant* qui rassemblent généralement une variation en genre et en nombre ou en personne.

– le *substantif* : peut varier en genre et en nombre.

– l'*adjectif* : varie également en genre et en nombre avec le nom ou le pronom dont il dépend.

– le *verbe* : à une base verbale viennent s'ajouter les morphèmes qui peuvent être des marques de personne, de temps, de mode, de genre ou de nombre.

2) La dérivation

La formation par dérivation consiste à ajouter à une base des morphèmes

dérivationnels. Les préfixes se placent à la gauche et les suffixes à la droite de la base. Le préfixe change le sens mais jamais la classe grammaticale ou syntaxique à laquelle appartient le mot. Les préfixes *ap-*, *com-*, *sur-*, *re-*, *entre-*, peuvent s'associer au verbe **prendre**, il en résultera toujours un verbe. **Exemple** : *entreprendre...* Au contraire, le suffixe peut entraîner un changement de catégorie grammaticale. **Exemple** : le suffixe *-ment* dans *utililement*, *-té* dans *utilité*.

— La **préfixation** est l'adjonction d'un préfixe à la base ou sur le radical d'un mot. Il y en a qui expriment :

- le **contraire** (*ir-*, *de-*...)
- l'**éloignement** (*en-*...)
- la **répétition** (*re-*...)

— La **suffixation** est l'adjonction d'un ou de plusieurs suffixes sur la base d'un mot :

- le **suffixe diminutif** (*-ette*...)
- le **suffixe adjectival** (*-able*, *ible*...)
- le **suffixe adverbial** (*-ment*...)
- le **suffixe péjoratif** (*-âtre*...)
- le **suffixe nominal** (*-ment*...).

Exercice d'application : analyse morphologique des mots : pessimiste, redéploiement, désinstallation.

- *pessimiste* (un morphème)
- *redéploiement* (trois morphèmes)
- *désinstallation* (trois morphèmes).

Le suffixe est variable selon la catégorie obtenue. Un suffixe d'adjectif entraînera une variabilité en genre et en nombre. Un suffixe du nom variera aussi en genre et en nombre, et un suffixe d'adverbe entraînera une invariabilité. Le suffixe est toujours collé au mot de base, alors que certains préfixes peuvent posséder une certaine autonomie qui se manifeste par exemple par un trait d'union ou une apostrophe, ou un espace blanc.

Sur le plan sémantique, les préfixes et les suffixes ont le même effet : apporter une modification de sens par rapport à la base ou radical. Dans l'étude d'un mot, on précisera qu'elle est cette modification en se méfiant des variances ou des apparences.

Sur le plan syntaxique, un suffixe change généralement la classe grammaticale, alors qu'un préfixe ne la change pas.

Il existe des suffixes de nom : *-age*, *-ure*, *-aison*, *-ation*, *-ment*, *-ude*, *ité*... Les suffixes d'adjectif : *-able*, *-uble*, *-ible*, *-al*... Les suffixes d'adverbe : *-ment*... Les

suffixes de verbe : -iser, -ifier, -er...

— La dérivation para-synthétique

C'est une sorte d'accumulation de préfixe et de suffixe(s). C'est la formation d'un mot avec préfixe et suffixe en même temps.

MÉTHODE D'ÉTUDE

- 1- Indiquer le procédé et sa définition
- 2- Préciser le radical, sa nature grammaticale et son sens
- 3- À partir du radical, retracer toutes les étapes en précisant quel mot a servi à chaque fois de base au mot suivant

NB : Signaler, s'il y en a eu, des modifications morphologiques dans la prononciation ou l'orthographe.

À chaque ajout d'un affixe, on précisera l'apport sémantique et la modification syntaxique s'il y en a eu

- 4- Lors de la dernière étape, on donnera le sens global du mot en s'appuyant autant que possible sur le radical et en prenant bien garde de définir un nom comme un nom, un adjectif comme un adjectif, un adverbe comme un adverbe, etc.

Expérience : célèbreissime, coparentalité

CÉLÉBRISIME

- 1- Suffixation : adjonction de suffixe(s) sur la base d'un mot.
 - 2- Le radical c'est *célèbre* qui est un adjectif qualificatif signifiant *qui est connu*
 - 3- Au radical *célèbre* on a ajouté *issime* (suffixe mélioratif) qui donne encore un adjectif qualificatif *célébrissime* voulant dire *qui est très connu*
 - 4- *Célébrissime*, adjectif qualificatif signifiant ***qui est très connu***.
- On a deux morphèmes (le radical et le suffixe)

COPARENTALITÉ

- 1- Dérivation para-synthétique : ajout sur le radical à la fois de préfixe et de suffixe(s)
- 2- Le radical est *parent* qui est un nom signifiant *géniteur*
- 3- Au radical *parent* on ajoute le suffixe *al* (suffixe adjectival) qui donne *parental* donnant encore un adjectif qualificatif, qui signifie *ce qui relève du géniteur*,

prérogatives du géniteur ; qui va ensuite recevoir un autre suffixe *ité* (suffixe nom) qui deviendra *parentalité* (un nom) signifiant *fait d'être parent, géniteur*.

Parentalité aura enfin le préfixe *co* (préfixe d'association ou d'accompagnement) qui donne naissance à un nom encore *coparentalité* signifiant *être parent ou géniteur avec quelqu'un*.

4- *coparentalité* donc finalement est un nom commun signifiant *être parent ou géniteur avec quelqu'un d'autre*. On aura quatre morphèmes : le radical, deux suffixes et un préfixe.

Remarque : Quand un mot est un nom il désigne l'*être*, quand il est adjectif il désigne un *caractère*.

— La dérivation impropre ou conversion

Un mot change de catégorie syntaxique sans changer de forme. **Expérience** : *blond* → *un blond*, *faux* → *le faux*, *vrai* → *le vrai*.

MÉTHODE D'ÉTUDE

- 1- Indiquer le procédé et le définir
- 2- indiquer la nature d'origine et la nature obtenue
- 3- Modification sémantique

— La dérivation inverse

Elle consiste à tirer un mot plus simple d'un mot plus long. Dans la pratique, on passe souvent d'un verbe pour par exemple former un nom, en enlevant simplement la désinence d'infinitif en formant alors ce qu'on appelle un deverbale. **Expérience** : *accorder* → *accord*, *refuser* → *refus*, *attaquer* → *attaque*, *grever* → *grève*, *choisir* → *choix*.

3) La composition